



LA CHARTE DE LA CJB HANDBALL

JUIN 2020

Préambule

Vous avez choisi de participer par votre adhésion ou par celle de votre enfant aux activités de la CJB Handball.

L'adhésion est un acte volontaire qui implique un engagement à participer et à apporter son concours au fonctionnement et au développement de l'association.

Tout adhérent peut apporter sa contribution dans un autre rôle que celui de joueur : arbitrage, encadrement, table de marque, travail dans les différentes commissions (communication, évènementiel, recherche de nouveaux sponsors) et l'aide lors de différentes manifestations (logistique, bar et restauration)

La Charte de la CJB Handball s'adresse aux joueurs, entraîneurs, dirigeants, accompagnateurs et parents. Elle s'applique à tous les licenciés de la section : de l'**Ecole de handball** jusqu'à l'**équipe loisirs**.

Ce club est avant tout une association, c'est-à-dire la réunion de personnes bénévoles poursuivant un même objectif et s'unissant pour l'atteindre.

Cette équipe de bénévoles ne demande qu'à être renforcée.

Ne soyons pas consommateurs ! Soyons acteurs !

Droits et devoirs :

Le joueur

- Il s'engage à être **assidu aux entraînements**. En cas d'absence, il est tenu de **prévenir** son entraîneur ou coach.
- Il s'engage à **participer à toutes les compétitions** auxquelles son équipe est inscrite. Il doit être **présent aux matchs** lorsqu'il est convoqué par son coach : à **domicile comme à l'extérieur**, le samedi comme le dimanche.
- Il s'engage à **respecter les horaires** d'entraînements, des convocations de matchs ainsi que les lieux de rendez-vous.
- Le port d'une tenue de sport est **obligatoire** pour l'entraînement : chaussures de sport en salle, survêtement, short, maillot.
- Pour les matchs, chaque joueur doit **porter le maillot fourni par le club**. A l'issue de chaque rencontre, le joueur restitue son maillot. Le sac d'équipements sales est confié à un joueur, à tour de rôle, pour en assurer le lavage.
- Il doit **respecter** les personnes qu'il côtoie dans le cadre de sa pratique : partenaires, entraîneurs, dirigeants, arbitres, adversaires, public...
- Il s'engage à **respecter** les locaux dans lesquels il évolue durant les entraînements, les compétitions et les diverses manifestations : gymnases, vestiaires, bancs, etc... **à domicile comme à l'extérieur**.
- Chaque joueur, à partir de la catégorie -12 ans, sera amené à **arbitrer, à tenir la table de marque** lors des matchs d'autres collectifs à domicile.

L'entraîneur

- Il s'engage à être **présent** à tous les entraînements et les matchs, en cas d'empêchement, il doit **prévenir** préalablement le Responsable Sportif afin de pouvoir effectuer le remplacement.
- Il ne doit pas faire de différence entre les joueurs ; il doit être **autoritaire** tout en restant **compréhensif**, il doit être de bonne humeur : ne pas oublier que le handball est d'abord un jeu.
- Il doit avoir **préparé** sa séance d'entraînement, apporter ses notes. Il doit mettre en place des exercices adaptés au niveau des joueurs et apporter les régulations nécessaires à la réussite des joueurs.
- Lors des matchs, il se doit d'avoir une **attitude positive** : respect des arbitres, des adversaires, des personnes en charge de la table de marque et du public.
- Il s'engage à **respecter** les locaux dans lesquels il évolue durant les entraînements, les compétitions et les diverses manifestations : gymnases, vestiaires, siège du club, etc... **à domicile comme à l'extérieur**.

Les parents (pour les licenciés mineurs)

- Vous devez vous **assurer de la présence de l'entraîneur** à l'arrivée de votre enfant sur les lieux d'entraînement, de rendez-vous pour les matchs et être présents à la fin de l'entraînement, les enfants ne dépendent de l'entraîneur que pour la durée de la séance.
- Vous devez **répondre aux convocations** de l'entraîneur et du Bureau Directeur. En cas d'absence, **prévenez** préalablement l'entraîneur de votre enfant.
- Pour organiser les déplacements, lors des matchs à l'extérieur, il vous sera demandé votre participation pour **accompagner l'équipe** de votre enfant quelle que soit la distance à parcourir.
- Vous serez sollicités pour le **lavage du jeu de maillot** de l'équipe de votre enfant. Celui-ci devant être assuré à tour de rôle par les familles.
- Vous serez sollicité à tour de rôle pour **tenir le bar** pendant les matchs à domicile de votre enfant.
- Vous vous engagez à **respecter** les personnes qu'il côtoie dans le cadre de sa pratique : partenaires, entraîneurs, dirigeants, arbitres, adversaires, public...
- Vous vous engagez à **respecter** les locaux dans lesquels votre enfant évolue durant les entraînements, les compétitions et les diverses manifestations : gymnases, gradins, etc... **à domicile comme à l'extérieur.**
- Il vous est conseillé de **respecter** le travail et la progression de votre enfant sans chercher à précipiter inutilement les choses.
- Il vous est demandé de **respecter** le projet du club et le travail de l'entraîneur, de le laisser œuvrer pendant les entraînements et les matchs. Cela n'empêche pas les débats et les discussions en dehors du terrain dans la plus grande courtoisie. Un bilan est fait chaque fin de saison lors de l'Assemblée Générale.
- Veuillez noter qu'en cas de **factures impayées** envers le club ou la Fédération de Handball (ex : participation à des stages ou sélections), le club se réserve **le droit de refuser** la future inscription du licencié.

Les autres membres du club

- Membres du bureau, membres du Comité directeur, membres des commissions de travail, ils s'engagent à respecter l'éthique définie par la présente et à la faire respecter.
- Ils participent aux différentes manifestations organisées par le club.

Se licencier à la **CJB Handball**, c'est accepter un contrat pour la saison entière et respecter le Code du Sportif et la Charte du Supporter.

**EN CAS DE NON RESPECT D'UNE OU DE PLUSIEURS REGLES DE CETTE PRESENTE CHARTE
ENTRAINANT UNE SANCTION FINANCIERE ENVERS LE CLUB, LE CONTREVENANT SE VERRA
DEMANDER LE REMBOURSEMENT.**

Code du Sportif

Tout sportif, débutant ou champion, s'engage à :

1. Se conformer aux règles de jeu
2. Respecter les décisions des arbitres
3. Respecter ses adversaires et ses partenaires
4. Refuser toute forme de tricherie
5. Etre maître de soi en toute circonstance
6. Etre loyal dans le sport et dans la vie
7. Etre exemplaire, généreux et tolérant

Charte du Supporter

1. Les décisions de l'arbitre, même sévères, tu accepteras
2. Avec les supporters adverses, poli et simple, tu resteras
3. Provocations et violences, tu rejetteras
4. Aucun projectile, sur le terrain, tu n'enverras
5. Les bonnes actions de l'équipe adverse, tu applaudiras
6. Si ton équipe perd, malgré tout, tu la soutiendras
7. Lors du match, l'esprit sportif, tu garderas
8. Les joueurs des deux équipes, tu respecteras
9. Les sifflets, les insultes, tu éviteras
10. Exemplaire et tolérant, avant, pendant, après le match, tu seras
11. Avec ce bon comportement, la fierté de ton équipe, tu feras

Je, soussigné, reconnais avoir pris connaissance de la charte et m'engage à la respecter

le : à

Signatures précédées de « lu et approuvé ».

Le licencié

Le parent (si licencié mineur)